

Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.emploi-public.ma, au plus tard le12.0.Nov.2025..... avant minuit. A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suites de la part du FSEC.

Une commission désignée par le Directeur du FSEC se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature, et de mener les entretiens d'évaluation des candidats éligibles.

La liste des candidats admis à passer les entretiens de sélection, ainsi que la date et le lieu du déroulement des entretiens seront communiqués par voie électronique aux candidats éligibles retenus.

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront communiqués aux candidats retenus par voie électronique.

les Evénements Catastrophiques



Signé : Nouaman AL AISSAMI